

SEVRAGE AU RIVOTRYL

Par Profil supprimé Postée le 24/02/2011 06:16

bonjour,je n'en peut plus,j'ai besoins d'aide pour arreter mais je ne sait par ou commencer;cela fait une dizaines d'annees que je prend du rivotryl 2mg et j'en suis devenue pharmacodependant

Mise en ligne le 24/02/2011

Bonjour,

Le rivotril est un médicament de la famille des benzodizépines qui peut effectivement créer, en usage prolongé et/ou à fortes doses, tolérance et dépendance physique et psychique.

L'arrêt brutal d'un tel médicament est possible, mais peut entrainer un syndrome de sevrage. Une autre façon d'arrêter serait de diminuer progressivement le dosage.

Si l'une ou l'autre de ces démarches vous semble difficile à mettre en oeuvre seul, vous pouvez vous faire aider par votre médecin prescripteur ou par une équipe spécialisée dans les pharmacodépendances en centre de soins.

Vous trouverez ci dessous les coordonnées d'un lieu de consultations spécialisé dans la prise en charge des pharmacodépendances, les consultations y sont gratuites et confidentielles.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA-SITE DE ST GERMAIN EN LAYE- CH DE POISSY

8 bis, rue d'Ourches
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Tél : 01 30 87 94 95

Accueil du public : Du lundi au vendredi: 9h-12H30 et de 13h30-17h. Ouverture jusqu'à 19h le jeudi.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation jeunes consommateurs sur rendez-vous.

Substitution : Prescription et délivrance de traitement de substitution pour les patients suivis.

Voir la fiche détaillée